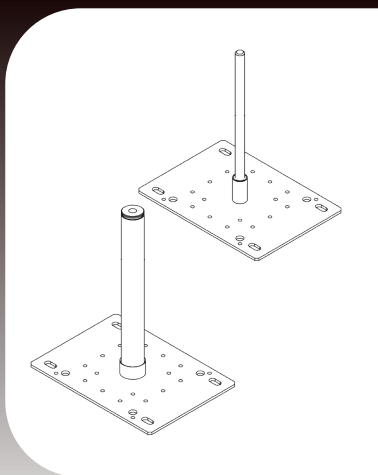




INSTRUCTIONS DE MONTAGE PLAFOND



TS ESL 300 S

TS ESL 300 S-KP

TS ZSL 300 S

TS ZSL 300 S-KP

Montage sur acier



Instructions importantes pour le montage

Les dispositifs de retenue ne peuvent être installés que par du personnel qualifié ou des entreprises qualifiées.

Les supports (oeillets) fournis doivent être correctement montés sur un support immédiatement après son installation ! Dans le cas contraire, ce support présente un risque de blessure considérable. Dès qu'un ancrage (oeillet) a été correctement fixé au support, il doit être utilisé pour le montage du solde du dispositifs de sécurité.

Le montage doit être contrôlé de manière adéquate, par exemple par des calculs et des essais.

Seuls les éléments de fixation fournis par le fabricant peuvent être utilisés.

La qualification du matériau des éléments de fixation doit être indiquée.

Avant le montage, il est impératif de vérifier que le support de montage est adaptée à l'installation et que l'installateur s'assure qu'elle peut supporter les charges. En cas de doute ou de manque de connaissance quant à la conformité de la surface de montage aux exigences de charge, les produits swissporSAFSYS ne doivent pas être installés ou utilisés et un ingénieur en structure doit être consulté en cas de doute. Si le marquage du dispositif d'ancrage n'est plus accessible après le montage, un marquage supplémentaire près du dispositif d'ancrage est recommandé.

Pour les dispositifs d'ancrage de type A

En cas de chute le rallongement des points d'ancrage correspond à la hauteur et à la déformation de ceux-ci.

Pour les dispositifs d'ancrage de type C

1. La distance minimale de montage entre les points d'ancrage de swissporSAFSYS lorsqu'il est utilisé comme système de ligne de vie est de 3 m. La distance de montage maximale entre les points d'ancrage est de 8 m.
2. Prenez garde ! Les dispositifs d'ancrage de type C doivent être montés de manière à ce que le câble n'entre pas en contact, en cas chute, avec une arête vive ou tout autre objet susceptible l'endommager.
3. L'angle maximal auquel le câble peut entrer ou sortir des points de fixation intermédiaires ou des ancrages d'angle est de 10 degrés.
4. Les points d'ancrage SAFSYS ESL 300-800 B/B-S/H/HD-B/S/S-KP/T et ZSL 300-800 B/B-S/H/HD-B/S/S-KP/T ont été testés et certifiés pour une utilisation en plafond conformément à la norme EN 795:2012, types A et C. Ils peuvent donc être utilisés comme système d'ancrage en hauteur sur un support en acier.
5. La résistance minimale à la rupture du câble flexible est de 36 kN.
6. L'utilisation de matériel de sécurité de suspension n'est pas prévue.
7. Seuls les éléments de fixation de classe B ou de classe T selon la norme EN 362(2008) peuvent être utilisés.
8. L'utilisateur doit être connecté au système de type C à tout moment en utilisant l'équipement approprié. Si un angle ou un ancrage intermédiaire doit être franchi, l'utilisateur doit se connecter au système de type C par un mousqueton (système non franchissable) avant que le mousqueton d'origine puisse être retiré.
9. En cas de sollicitation du système de sécurité, sur le dispositif du maintien de la force FSA, l'indicateur de chute se déforme ou sort de son logement, ce qui permet de reconnaître immédiatement que l'absorbeur de chute SAFSYS a été sollicité. Pour les modèles FSA I, absorbeur d'énergie et FSA I avec absorbeur d'énergie, la boucle prévue conformément à la notice de montage du système de câble SAFSYS est rétractée en cas de sollicitation.
10. En cas de chute le rallongement des points d'ancrage peut être, au min. de 300 mm et d'au max. de 1000 mm, ceci en fonction de la hauteur et de la déformation de ceux-ci. En cas de chute le rallongement du câble des systèmes swissporSAFSYS peut atteindre jusqu'à 4 m. Avant chaque utilisation, il est donc essentiel de s'assurer qu'il y a un dégagement suffisant sous l'utilisateur et qu'il n'y a pas de risque d'impact avec le sol, les bords saillants ou les parties de bâtiments ou d'autres objets et obstacles situés sous la zone de travail. Notez que la distance effective d'arrêt de chute dépend de la taille de l'utilisateur, le déplacement du harnais de sécurité sur le corps, l'allongement de la corde et la déformation des points d'ancrage peuvent varier et, par conséquent, une distance de sécurité supplémentaire suffisante doit exister et être prise en compte. Par conséquent, prenez également les mesures de sécurité appropriées.

**Ces instructions de montage et les étapes de travail spécifiées doivent être respectées sans faute !
Les règles de sécurité et les directives générales doivent être respectées avant le montage des points de
d'ancrage par exemple le système de ligne de vie doit être lu attentivement et suivi.**



Les instructions à suivre sont indiquées de façon schématique et expliquées par écrit.

Si vous avez des questions, veuillez contacter notre service technique :

swisspor Romandie SA

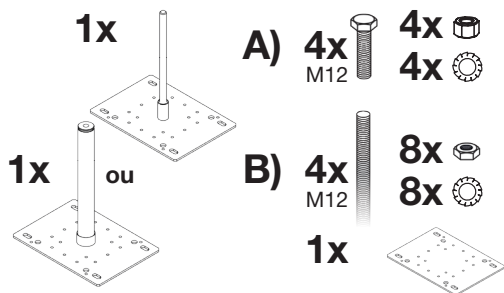
Chemin du Bugnon 100, 1618 Châtel-St.-Denis

Tél. +41 21 948 48 48, mail : romandie@swisspor.com, www.swisspor.com

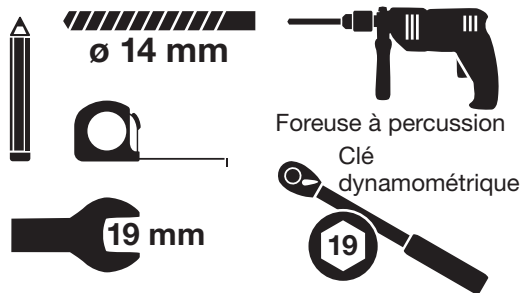
ACIER
ACIER

TS ESL/ZSL 300 S (A) TS ESL/ZSL 300 S-KP (B)

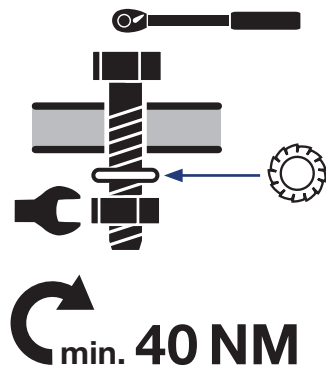
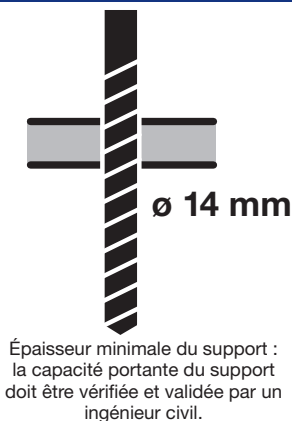
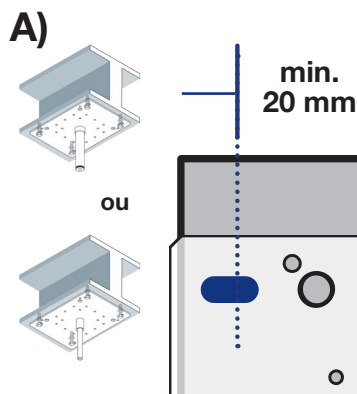
1) Produit



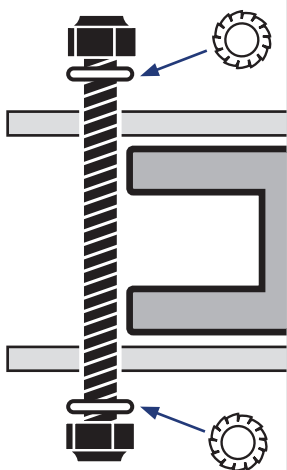
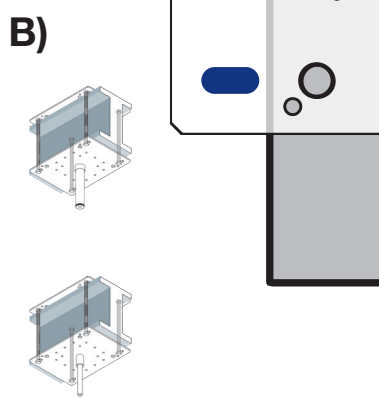
2) Outils nécessaires



3A) Tracer, percer et visser



3B) Positionner la contre-plaque et visser.



Serrer successivement toutes les vis à l'aide d'une clé dynamométrique, avec un couple de serrage d'au moins 40 Nm.



Voir page : fixation du dispositif de maintien de la force et du support intermédiaire pour une installation en plafond (A, B, C, D).

ACIER TS WS ES 150-500 S (C)

1) Produit

1x



Plaque de liaison A2

4x

4x

4x

2x



Tige filetée
M16

2) Outils nécessaires

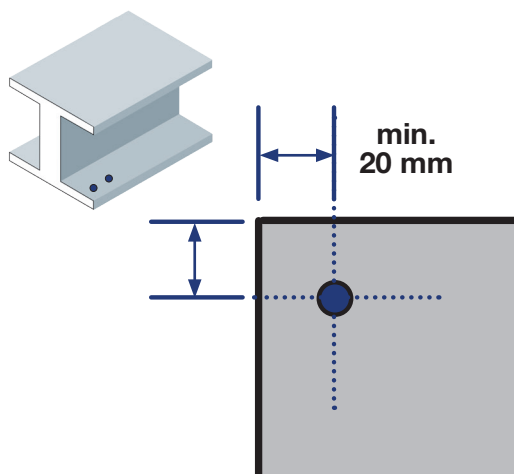


Foreuse à percussion

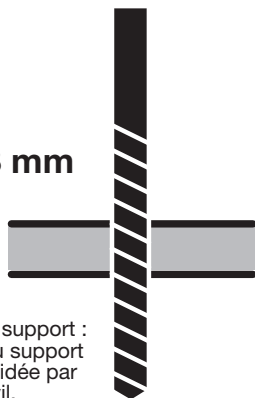
Clé dynamométrique



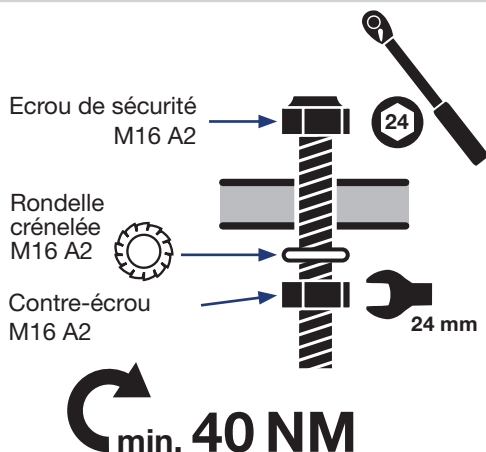
3A) Tracer, percer et visser



Ø 18 mm



Épaisseur minimale du support :
la capacité portante du support
doit être vérifiée et validée par
un ingénieur civil.



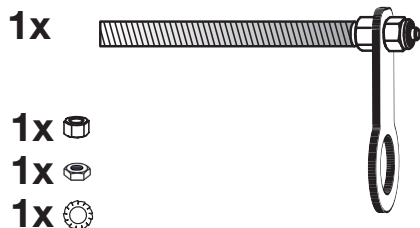
Serrer successivement toutes les vis à
l'aide d'une clé dynamométrique, avec
un couple de serrage d'au moins 40 Nm.

min. 40 NM

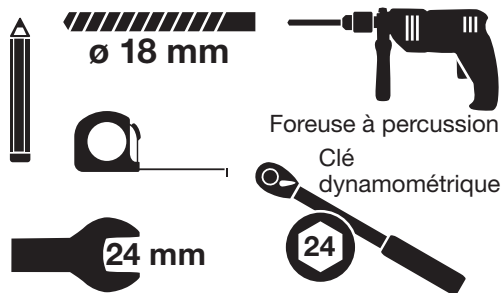
**Voir page : fixation du dispositif de
maintien de la force et du support
intermédiaire pour une installation
en plafond (A, B, C, D).**

ACIER TS WS ZS 150-500 S (D)

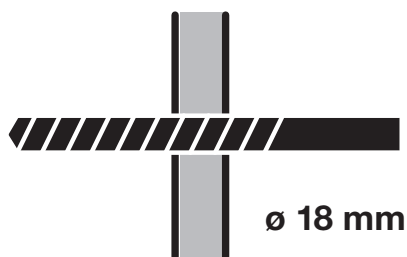
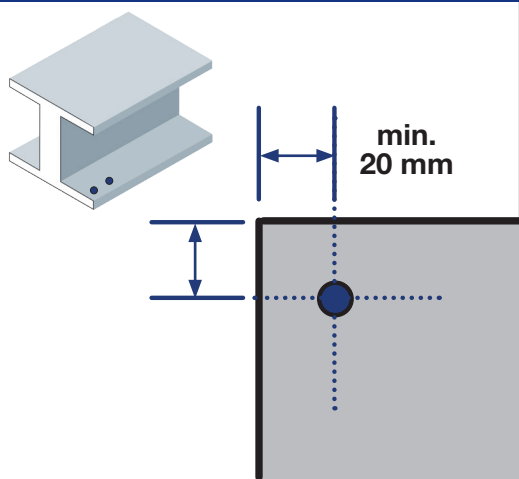
1) Produit



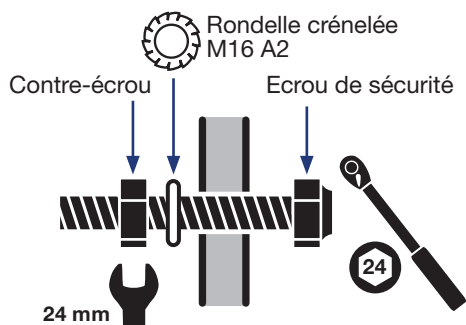
2) Outils nécessaires



3A) Tracer, percer et visser



Épaisseur minimale du support : la capacité portante du support doit être vérifiée et validée par un ingénieur civil.



 min. 40 NM

Serrer successivement toutes les vis à l'aide d'une clé dynamométrique, avec un couple de serrage d'au moins 40 Nm.

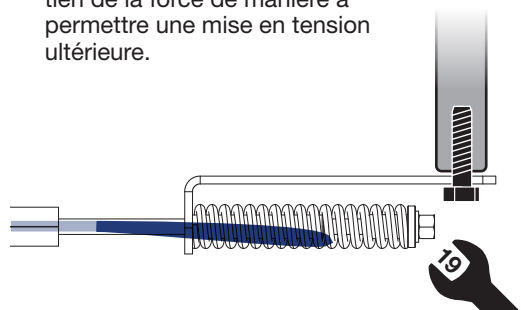
 min. 40 NM

Voir page : fixation du dispositif de maintien de la force et du support intermédiaire pour une installation en plafond (A, B, C, D).

Fixation du dispositif du maintien de la force et du support intermédiaire pour une installation en plafond (A,B,C,D)

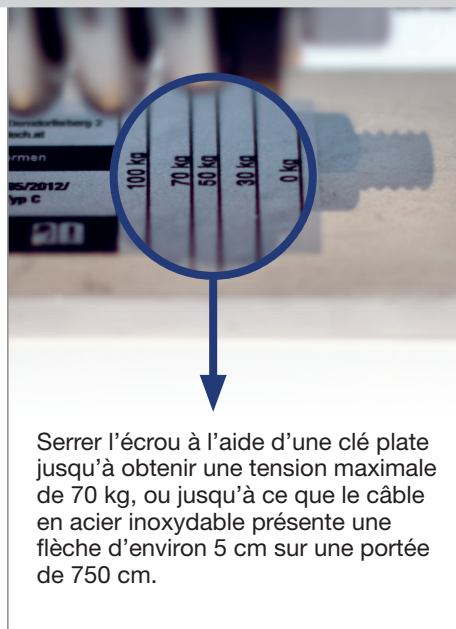
Positionner le dispositif de maintien de la force de manière à permettre une mise en tension ultérieure.

A) + B)

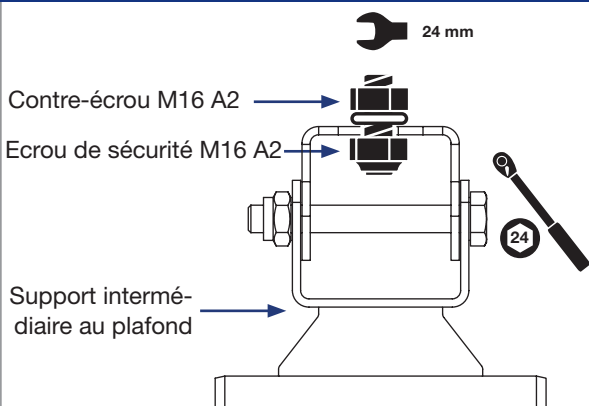


Support d'angle

Dispositif de maintien de la force I (FSA I)



Fixation du support intermédiaire au plafond



Le montage direct du support intermédiaire au plafond sur la poutre en acier est également possible. L'épaisseur minimale du support doit être déterminée en fonction des calculs statiques et validée par l'ingénieur civil.

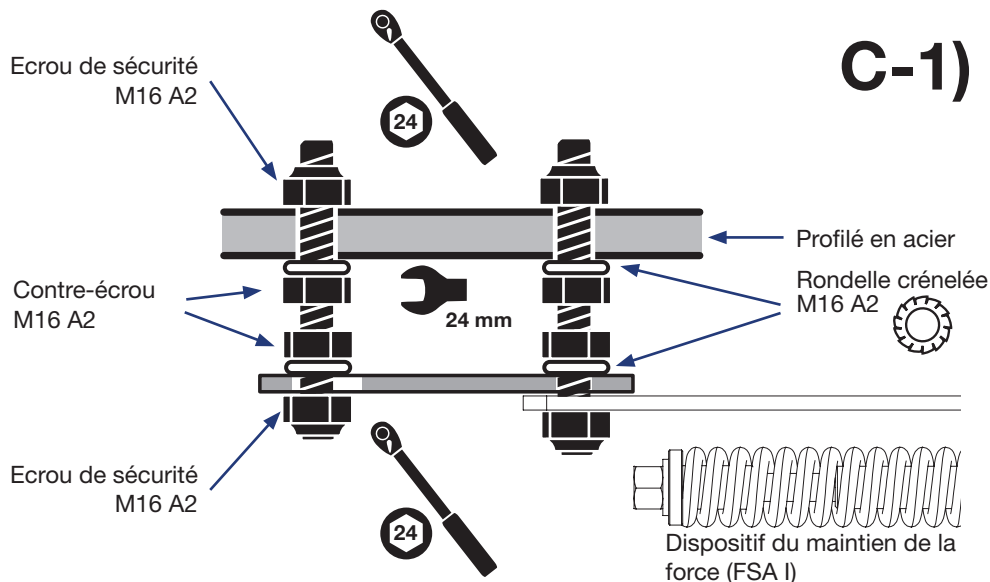
Lors de la **mise en tension du câble**, respecter impérativement les consignes suivantes :

Le câble doit être monté à une température extérieure d'environ 20 °C

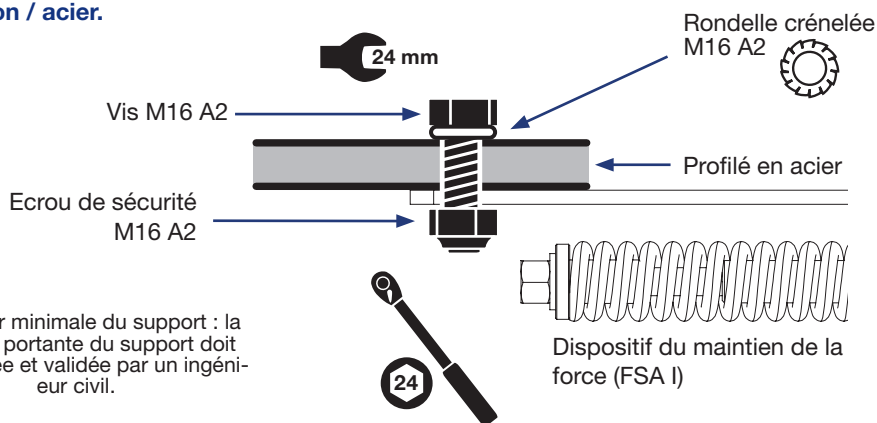
sur une portée de 750 cm, le câble doit présenter une flèche d'environ **5 cm**,

afin de conserver une réserve suffisante pour compenser les contractions du câble métallique dues aux basses températures extérieures.

Fixation du dispositif du maintien de la force et du support intermédiaire pour une installation en plafond (A,B,C,D)



Pour la fixation de la plaque de base et du dispositif du maintien de la force (FSA I), se référer à la notice de montage du système mural TS WS ES 150-500 pour béton / acier.



! Pour la protection des filetages, utilisez une pâte de cuivre ou un spray contre la soudure à froid de l'acier inoxydable.

■ Vissez au moyen d'une clé dynamométrique avec un couple de 40 NM. C'EST FINI !

! **min. 40 NM**

Informations importantes sur les produits

Le dispositif d'ancrage peut être utilisé par un maximum de 3 personnes en même temps.

Lorsque le système d'ancrage est utilisé dans le cadre d'un système d'arrêt des chutes, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales agissant sur l'utilisateur lors d'un arrêt des chutes à 6 kN au maximum.

La ou les forces maximales pouvant être appliquées en pratique par le système d'ancrage à la structure sont de 12 kN. Les dispositifs d'ancrage sont conçus pour être chargés dans toutes les directions parallèles à la structure.

Chaque fois qu'un produit swissporSAFSYS est installé, un **document de pose** doit être établi conformément à l'annexe A de la norme EN 795:2012.

Les directives de montage ainsi que les règles de sécurité doivent être respectées !

>> Voir le document de pose sur www.swisspor.ch